



DANS LA CONTINUITÉ

*Suite à la prise de position du CJB concernant
l'avenir institutionnel du Jura bernois*

La position du CJB est sans équivoque : 17 voix pour le statu quo +, et 7 pour le canton à 6 communes ! L'élément significatif de la décision du CJB est bien sa prise de position ferme en faveur du maintien du Jura bernois dans le canton de Berne. Quant à l'idée d'un vote, elle est encore sujette à bon nombre de conditions.

En effet, nous sommes encore loin d'un vote populaire, et la procédure semble encore longue. Il ne s'agit ici que d'une recommandation au Gouvernement bernois. Il s'agira pour lui d'établir les modalités d'un vote avec le canton du Jura, et d'éclaircir les intentions de ce dernier. Ayant alors de solides garanties qu'un vote populaire ne sera pas bafoué par le Gouvernement Jurassien et les mouvements séparatistes, le CJB donnera son avis final. Le gouvernement bernois aura alors la compétence d'engager ou non une procédure de vote. N'en déplaise à certains rédacteurs mystifiant le peuple jurassien et surpris par l'audace bernoise, nous ne sommes pas encore à l'aube d'un plébiscite nouveau.

La problématique posée par l'organisation d'un scrutin populaire tient des solides garanties attendues de la partie adverse. Inutile de rappeler la position des mouvements séparatistes, qui continueront le combat coûte que coûte, sans doute même en cas d'invasion extraterrestre menaçant l'intégralité de la race humaine. Quant au Gouvernement jurassien, dont certains membres ont récemment été officiellement remis à l'ordre alors qu'ils faisaient preuve d'une réserve digne des élections en Côte d'Ivoire du côté de celle de Moutier, on ne peut plus attendre de celui-ci que l'honnêteté et la bonne foi d'une République bananière.

De plus, des garanties avaient jadis été obtenus lors des plébiscites de 1974 et 75. Comme nous le constatons aujourd'hui, elles n'ont pas du tout été respectées. D'autant plus que rien ne laisse penser que la population du Jura bernois a changé d'avis sur sa destinée en 36 ans.

Il convient également d'insister sur le fait qu'autant le CJB que le Grand Conseil et le Gouvernement bernois sont sur la même longueur d'onde que la population du Jura bernois. En effet, tous soutiennent un statu quo qui a fait ses preuves. Une telle convergence prouve une fois de plus la solidité de la cohésion cantonale.

D'où le constat suivant : quelle est l'utilité d'un vote ? Faute d'éléments nouveaux et de garanties fiables, le Groupe Sanglier reste opposé à l'organisation d'un vote supplémentaire.

Groupe Sanglier